



**HAL**  
open science

## Les TIC au cœur du développement d'un territoire

Lamia Badra

► **To cite this version:**

Lamia Badra. Les TIC au cœur du développement d'un territoire. Dynamiques de développement au carrefour des mondes, Nov 2008, Lisbonne, Portugal. pp.123-139. hal-00821698

**HAL Id: hal-00821698**

**<https://hal.science/hal-00821698v1>**

Submitted on 12 May 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LES TIC AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE: COMMENT LES ACTEURS POLITIQUES ET INSTITUTIONNELS REPRESENTENT-ILS L'ENT AUVERGNE ?

LAMIA BADRA

UFR LLSH, Université blaise Pascal (Clermont-Ferrand)

ELICO EA N°4147

lamia.badra@univ-bpclermont.fr

\*\*\*

**Mots clés** : ENT - territoire - acteur politique - représentation – système éducatif.

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) se déploient à tous les niveaux de l'activité économique, culturelle et sociale des territoires et sont placées au cœur même de leur développement, dans la perspective de consolider le lien entre les citoyens et les institutions publiques. Dès lors, l'accès à la citoyenneté, la démocratisation du savoir et l'accessibilité du service public qui sont largement cités dans les différentes campagnes de promotion<sup>1</sup> représentent pour l'Etat et ses collectivités locales les principaux avantages de la généralisation des TIC dans les territoires.

Au delà de l'attrait de ces technologies, la nécessité d'évaluer leur impact réel sur les relations sociales s'impose, car des changements surgissent aujourd'hui dans les structures et les usages sociaux qui demandent d'être analysés. En effet, l'existence des forums et des listes de discussion spécialisées établissent d'autres pratiques de communication, modifiant profondément les rapports entre les citoyens et les institutions dans les territoires. Par ailleurs, l'offre de services en ligne gratuite ou payante, libre ou restreinte devient techniquement à la portée de tous, ce qui attribue aux citoyens des pouvoirs nouveaux qui semblent les autoriser à intervenir de façon beaucoup plus directe dans la chaîne d'élaboration de ses services.

D'autre part, Internet propose des modes de communication extrêmement rapides, entraînant une délocalisation des ressources. Ce faisant, ce réseau trace une nouvelle carte où les frontières sont abolies, puisque l'information transite à travers ce canal pour atteindre tous les pôles. Peut-on alors, certifier le postulat d'une diffusion équitable de cette information à travers tous les territoires géographiques ? En outre, ce réseau joue un rôle essentiel dans le partage des informations du fait qu'ils autorisent une production de sens interactive et en temps réel entre le décideur politique et le citoyen éloigné, dit empêché. Celui-ci peut désormais s'informer rapidement et faire connaître ses besoins et attentes dans un espace difficilement contrôlable. Un tel constat oblige à étudier l'effet de la généralisation des TIC sur les relations sociales. Nous aborderons cette problématique en étudiant le cas précis de l'école qui se voit attribuer d'autres missions la resituant désormais dans le paysage éducatif et social (Puimatto, 2006).

## 1. La construction de la problématique

---

<sup>1</sup> Actes de la journée d'étude sur « *La communication des collectivités locales : un moyen ou une fin ?* », 28 mars 2008, Université Catholique de l'Ouest, Angers

Hormis la mission pédagogique qui lui a été allouée, l'école doit contribuer en plus, au bien être social, éviter la fracture numérique, participer activement à la démocratisation du savoir et soutenir le développement des industries de la connaissance. Tant de missions qui visent à affermir la place de l'école dans la société. Ainsi, nous observons aujourd'hui la prolifération d'une multitude de projets de généralisation des Environnements Numériques de Travail (ENT) qui sont largement soutenus par l'Etat et ses institutions politiques. Depuis 2008, cette politique de généralisation a été retenue comme prioritaire dans le schéma stratégique des systèmes d'information et des télécommunications (Leclercq, 2007) qui a mobilisé plusieurs acteurs politiques et institutionnels (l'éducation nationale, la Caisse de dépôt et consignment, les collectivités locales, etc.) pour mettre en œuvre des nouveaux espaces d'apprentissage dits flexibles, ouverts, personnalisés et collaboratifs.

Ces acteurs communiquent largement sur le projet de l'ENT qui fait désormais l'objet d'une compétence dite partagée (Leclercq, 2007) entre l'Etat, la communauté éducative et les collectivités locales, mais cette communication a-t-elle modifié le lien entre ces acteurs ? Ce lien révèle-t-il des valeurs, des attentes et des perceptions similaires sur la place de l'ENT dans le système éducatif ?

Pour y répondre, nous nous appuyons sur les plans méthodologiques et épistémologiques sur les travaux de Mannoni (1998) de Flament (1994) et de Gérard Puimatto (2006), selon lesquels la représentation<sup>2</sup> d'un objet donné évolue d'une image mentale individuelle vers une image collective qui sera nourrie par l'appartenance du sujet au groupe, se façonne par l'environnement socioculturel dans laquelle elle émerge, et concourra à la construction d'une réalité commune d'un ensemble social. De ce point de vue, nous considérons l'ENT comme un objet de communication issue d'une élaboration groupale qui reflète le point de vue prévalant d'un groupe. Cet objet représente un stock de connaissances socialement élaborées ayant une visée pratique.

Nous partons de l'hypothèse que chaque acteur qui communique sur l'ENT, donne un sens à cet objet à la fois à partir de ses images mentales et de ses sensibilités individuelles, mais dans le même temps et de manière incontournable à partir des pratiques partagées par le groupe auquel il appartient et la société à laquelle il adhère. Nous postulons aussi que les acteurs qui échangent sur l'ENT s'accordent sur sa signification et emploient de fait, un répertoire lexical commun.

Une enquête qualitative<sup>3</sup> servira à vérifier ces hypothèses et à analyser l'impact de cet objet sur le lien social. En premier lieu, nous présenterons l'approche théorique de notre travail basée sur les conclusions de principaux travaux en psychosociologie pour déterminer l'acceptation que nous donnerons à l'objet ENT. Ensuite, nous traiterons successivement les enjeux des TIC en éducation et le positionnement des politiques publiques à l'ère du numérique. La seconde partie de notre étude présentera d'abord, le projet ENT mis en place en Auvergne et déterminera les différents acteurs participant à ce projet, avant d'analyser leurs discours sur l'ENT. La troisième partie analysera le système représentatif de l'ENT pour déterminer son impact sur le lien social.

## **2. La représentation de l'ENT : de quoi parle-t-on ?**

Selon J.C. Abric (1994) et C. Flament (1994) et G.N. Fischer (1987), l'objet constitue d'abord la production d'une image mentale que le sujet élabore en utilisant ses facteurs cognitifs, elles mêmes dépendantes du substrat neurologique. Toutefois, cette production doit

---

<sup>2</sup> Nous retrouvons la notion de représentation à l'œuvre en sociologie, en ethnologie, en histoire, en psychanalyse, dans les sciences de la cognition et de la communication et chez les théoriciens du langage. Aussi, elle est largement étudiée en psychologie.

<sup>3</sup> Nous avons choisi de mener des entretiens semi-directifs auprès des représentants de l'inspection académique et des collectivités locales de la région d'Auvergne.

être envisagée dans l'échange que chaque sujet entretient avec son milieu qui à travers les situations vécues, mettent en jeu la production de telle ou telle représentation mentale.

Pour C. Abric (1994), chaque sujet est porteur de ses intérêts et ses convictions propres, qui s'organisent (en convergences, controverses, alignements, tensions) quand celui-ci adhère à un groupe disposant des intérêts et des objectifs communs. Ainsi, les sujets qui échangent sur l'objet s'accordent sur sa signification et utilisent des entités lexicales, des mots très proches, voire identiques pour désigner le même objet. Néanmoins, l'échange entre différents groupes sur le même objet peut montrer des contradictions et des significations distinctes. Il peut aussi, révéler des corrélations significatives liées à cet objet sous forme de connexions, d'associations, de ramifications, etc., et ce malgré la différence de leurs finalités et usages.

D'autre part, la représentation sociale de l'objet détermine la nature de la relation du sujet au sein du groupe. D'après les travaux d'E. Durkheim (1898) et de S. Moscovici (2000), cette représentation définit le rôle du sujet, son discours et ses attitudes. Elle a un rôle de régulateur au niveau de la communication et vise la construction d'une culture commune. Dès lors, la représentation d'un objet évolue dans un environnement qui peut changer sous la pression de nouveaux événements<sup>4</sup>.

Si nous appliquons ces raisonnements au contexte précis de notre étude, nous pouvons considérer l'ENT comme un objet de communication entre des acteurs dont la représentation se nourrit par l'appartenance de chacun à un groupe, et évolue dans un environnement changeant. De ce point de vue, nous sommes conduits à réinstaurer l'acteur au centre d'un environnement auquel il donne sens à la fois à partir de son image mentale et de sa sensibilité individuelle, mais dans le même temps et de manière incontournable à partir des pratiques partagées par la (les) communauté(s) auquel il appartient et la société à laquelle il adhère. De quel type de changement s'agit-il dans le contexte précis de l'école ? Et comment les acteurs interagissent-ils sur l'ENT ?

### **3. Les Enjeux de l'apprentissage à distance**

Les travaux sur les ENT visent soit à sensibiliser l'opinion publique de l'importance de cette technologie en éducation, soit à aborder certaines thématiques émergentes d'un point de vue didactique et/ou ergonomique qui concernent les nouveaux dispositifs d'apprentissage. Nous remarquons dans la revue de la littérature, l'attention particulière donnée à la question des usages et des usagers, de même que l'intérêt croissant des politiques pour les ENT.

#### **3.1 L'ENT et le système éducatif**

Généralement, les travaux sur l'apprentissage à distance se sont multipliés ces dernières années. Il se dégage principalement de ces travaux, une réflexion sur les usages, les ressources et les pratiques TIC par rapport aux équipements disponibles au sein des établissements scolaires. En effet, l'apprentissage à distance impose d'autres règles et habitudes de travail, car elle s'adresse à des individus ayant des représentations et des pratiques qui n'évoluent pas à un rythme aussi accéléré que les possibilités et matériels technologiques (Bourbonnais et al. 1999) et peuvent engendrer des attitudes mitigées qui oscillent entre la fascination et la méfiance envers les TIC (Poellhuber, 1998).

Dans un autre registre, l'accessibilité des pôles d'échanges montre d'autres changements dans le rôle de la médiation. On en souligne deux traits essentiels :

---

<sup>4</sup> La représentation sociale de l'objet est assujettie aux variations (crises socioculturelles, économiques, mutations idéologiques) et contingente par le contexte politique que connaît cet environnement.

- La réduction des frontières renforce la mutualisation des échanges entre l'enseignant et l'élève et la création de portails d'accès thématiques (en sciences exactes ou en sciences humaines et sociales) (Badra et Vieira, 2007) ;
- Parce que la relation entre l'enseignant, les parents d'élèves et l'administration a évolué, on parle aujourd'hui d'une transformation du rôle du médiateur (Poyer et Genevois, 2009), ce qui amène à réfléchir autrement sur les outils et les aides d'accompagnement à apporter.

Quant aux enjeux de l'ENT précisément, ont été exposées dans la littérature, la généralisation des usages pédagogiques (la documentation et les ressources), la vie scolaire et l'ouverture des services aux familles (Poyer et Genevois, 2009). Ce dernier point évoque l'enjeu social et culturel de l'ENT étant donné que l'accès à des nouveaux services en ligne notamment la messagerie et les forums confortent la construction de groupes qui interagissent à travers les espaces collaboratifs pour exprimer par exemple leurs besoins ou difficultés<sup>5</sup>.

### 3.2 L'ENT et les politiques publiques

Conscientes des enjeux des TIC, les collectivités locales ont lancées depuis les lois n° 2004-575 du 21 juin 2004 et n° 2004-669 du 9 juillet 2004, des projets de développement du haut débit<sup>6</sup>, visant le déploiement du numérique sur leurs territoires pour réduire les fractures sociales, économiques et culturelles (Allend, 2006). Elles ont investi des moyens considérables pour valoriser ou revaloriser l'image de leurs territoires, soutenir la formation des habitants et leur faciliter l'accès aux services publics.

Les collectivités locales représentées par les élus, accomplissent des missions visant le bien-être collectif sur leurs territoires. C'est dans ce sens qu'elles mènent des politiques publiques en interne, pour fédérer les citoyens autour de valeurs collectives créant ou renforçant le sentiment d'appartenance à un territoire (Verpeaux, 2008). De même, elles sont attentives aux besoins collectifs en matière d'information et de formation<sup>7</sup>.

Avec l'arrivée du numérique, l'activité des collectivités locales s'élargit et s'amplifie. Des nouvelles missions leur sont confiées en matière d'infrastructures, de services et d'usages. De fait, leurs actions et leurs interventions se multiplient et se diversifient : désormais, ces instances publiques financent et suivent l'évolution des projets TIC lancés sur leurs territoires, afin de consolider l'accomplissement de leurs missions d'intérêt général.

Le concours de ces instances était particulièrement déterminant pour la généralisation des ENT à l'ensemble des usagers du système scolaire. C'est ainsi qu'ils représentent aujourd'hui un acteur principal dans la maîtrise d'ouvrage de plusieurs projets TIC mis en place sur leurs territoires (Bouquillion, 2006). En effet, les collectivités locales interviennent sur les choix stratégiques des projets TIC en cours ; elles vérifient leur adéquation avec les orientations fixées et l'investissement initial au travers d'un socle d'indicateurs qui permettent d'apprécier la pertinence et l'impact réel de ces projets sur leur territoire.

En qualité de maître d'ouvrage, les représentants des collectivités locales participent activement à la gestion de chaque projet, et sont entendus par les maîtres d'œuvre sur le pilotage et la conduite du changement.

Parallèlement, les représentants de ces collectivités communiquent sur l'état d'avancement de leur action et multiplient les discours dans l'espace public pour exprimer leurs attentes par rapport à ces projets. On retrouve les traces de ces discours sous une forme écrite ou orale et peuvent être transcrites dans des documents officiels ou de travail, selon le contexte précis et le public cible. De même, le nombre de ces discours augmente avec l'évolution de l'état d'avancement de chaque projet TIC, ce qui nous amène à nous interroger

<sup>5</sup> sur les cahiers de texte, la saisie des notes et la saisie des absences par exemple.

<sup>6</sup> [http://www.dgcl.interieur.gouv.fr/sections/les\\_collectivites\\_te/missions\\_collectivite/infrastructures\\_et\\_t/tic/](http://www.dgcl.interieur.gouv.fr/sections/les_collectivites_te/missions_collectivite/infrastructures_et_t/tic/)

<sup>7</sup> Actes de la journée d'étude sur « *La communication des collectivités locales : un moyen ou une fin ?* », 28 mars 2008, Université Catholique de l'Ouest, Angers

sur les idées et valeurs véhiculées à travers ces discours. L'ENT Auvergne en constitue un exemple représentatif qui fait partie des 10 projets ayant opté pour la généralisation des ENT sur l'ensemble de son territoire (à savoir l'Alsace, le Midi-Pyrénées, l'Île de France, la Lorraine, la Picardie, la Haute-Marne, les Alpes-Maritimes, l'Isère et la Loire).

Depuis son lancement en 2007, 87 établissements dans l'Académie de Clermont dont 3 pour l'enseignement agricole ont déployé l'ENT<sup>8</sup>. Quatre départements à savoir l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme ont intégré progressivement le projet<sup>9</sup>.

Le groupe de pilotage du projet TICE/ENT comprend le Rectorat, le Conseil Régional et les quatre Conseils Généraux de la région, la Direction de la Technologie et la Caisse des Dépôts et Consignations. Des rencontres bilatérales entre le Rectorat et les collectivités locales sont régulières et portent sur cinq thèmes : Accès à l'Internet, équipements, les ENT, les ressources et l'assistance aux utilisateurs.

Nous choisissons de focaliser notre étude sur ces deux types d'acteurs car ils ont des approches différentes même si leur objectif ultime affiché sur l'ENT demeure le même, celui de conduire vers l'école étendue (Leclercq, 2007).

#### **4. Que représente l'ENT Auvergne ?**

Nous avons interviewé (Avril-juin 2009) les représentants de :

- de 3 collectivités locales ayant déployé au 1er septembre 2007 l'ENT à savoir les élus porteurs du projet ENT dans les départements de l'Allier, de la Haute-Loire et du Puy de Dôme ainsi que 2 responsables techniques dans ces départements,
- l'Académie de Clermont à savoir le Recteur de l'Académie et Chancelier des universités qui impulse, pilote et met en œuvre ce projet
- et le Délégué académique TICE-DATICE à l'académie de Clermont-Ferrand.

Il résulte de ces entretiens, une cohérence apparente dans les discours pour soutenir les objectifs du déploiement de l'ENT Auvergne et quelques différences liées à leurs affiliations aux groupes ainsi qu'à leurs représentations du monde.

##### **4.1 ENT : objet d'alliance entre les différents acteurs**

Il ressort de notre étude un accord sur l'apport des TIC et la finalité du déploiement de l'ENT : Pour les élus, les TIC représentent un objectif prioritaire de la politique d'aménagement de leurs territoires et surtout le moyen le plus efficace pour lutter contre la fracture numérique. Ces technologies constituent pour eux, un outil de valorisation de la région auvergnate dans l'espace national qui s'insère dans une démarche de marketing territoriale. Le vice Président du conseil régional en charge des lycées, l'enseignement supérieur et de la recherche, porteur du projet ENT au département du Puy de Dôme affirme que *« la région veut être la première en France, à avoir mis en place un dispositif de couverture à 100% du territoire par le haut débit, elle veut être le leader dans l'usage d'internet et l'expérimentation de ce qu'on appelle les points de « visio publiques » dans les zones rurales »*.

Cependant, les représentants de l'éducation nationale (Recteur, Chargé de direction du DATICE et coordinateurs TICE) pensent que les TIC contribuent grandement à améliorer la communication entre l'équipe éducative et la famille et viennent de plus en plus appuyées les pratiques pédagogiques de l'enseignant. Ils considèrent aussi, ces technologies comme un moyen efficace de lutte contre les inégalités entre les collégiens. En même temps, les

---

<sup>8</sup> D'après le bilan élaboré par la Délégation Académique aux TICE (DATICE) à l'Académie de Clermont-Ferrand, et communiqué le 3 décembre 2008 aux différents membres du groupe de pilotage ENT.

<sup>9</sup> <http://www3.ac-clermont.fr/lettretice/spip.php?article3>

représentants de la communauté éducative s'accordent sur la contribution évidente des TIC à l'amélioration de l'image des établissements scolaires.

Dans un autre registre, tous les représentants politiques interrogés admettent que les ENT sont aujourd'hui absolument incontournables : Pour les représentants des collectivités locales, l'ENT est « *un outil au service de la pédagogie et du lien éducatif/ famille à utiliser à bon escient et à développer pédagogiquement* ». Pour d'autres, « *C'est une plateforme, la brique qui permet de construire tout autour, c'est l'infrastructure* ». Pour les représentants de l'Académie de Clermont, le développement d'usage des services accessible via l'ENT a renforcé du lien social : Le Recteur de l'Académie et Chancelier des universités, définit l'ENT comme un projet d'établissement, un outil de transparence et de gestion extrêmement puissant. « *C'est notre intranet professionnel... Il est devenu un outil pédagogique au service de l'enseignant, de l'élève et de la famille qui favorise l'école pour tous*... », dit-il.

Par ailleurs, nous constatons un consentement perceptible entre les différents acteurs interrogés sur la politique de généralisation des ENT : Le représentant du département de l'Allier affirme que le fait d'« *opter pour un seul marché à la fois pour les collèges et les lycées est un souhait partagé et une décision commune* ». Nous observons également, une réelle connivence sur le but de leur implication dans le projet de l'ENT qui celui est d'amener vers une meilleure cohérence entre le projet politique « Auvergne numérique » et le développement des usages.

Malgré les avantages affirmés du déploiement de l'ENT, tous les acteurs interrogés soulignent aussi, les mêmes difficultés que rencontre la communauté éducative dans le projet ENT qui sont essentiellement d'ordre technique<sup>10</sup> et pédagogique<sup>11</sup>. Ils proposent des solutions soit comparables soit complémentaires. Ainsi, il faudra chercher à optimiser l'outil (consommation haut débit) et améliorer son ergonomie pour surmonter les difficultés techniques. Sur le plan pédagogique, les représentants politiques recommandent la nécessité de réfléchir davantage sur la question de l'appropriation de l'outil et du développement des usages. Par ailleurs, ils reconnaissent la nécessité de réfléchir conjointement sur l'utilisation des outils tels que les cahiers de textes et les cahiers de notes pour éviter certaines réticences observées. Ils soulignent le renforcement nécessaire du travail collaboratif entre les différents acteurs.

#### **4.2 Divergence des points de vue sur l'ENT**

D'après les personnes interrogées, le déploiement de l'ENT a assurément favorisé la communication entre les différents acteurs et a permis de mieux connaître les besoins et attentes de chacun d'eux et d'en tenir compte. Cette idée a été largement exprimée par les représentants de la communauté éducative qui affirment que l'ENT a renforcé surtout le travail collaboratif entre le Rectorat et le collège et a amené vers un meilleur accompagnement des élèves grâce à la disponibilité d'une offre à la fois personnalisable et de proximité.

Par ailleurs, le Recteur de l'Académie et Chancelier des universités note en particulier, une amélioration constante de l'efficacité de la coopération entre les collectivités et l'académie en matière d'infrastructures et d'équipements des EPLE. Il précise aussi, la nécessité de réfléchir conjointement avec la communauté éducative sur l'utilisation des outils tels que les cahiers de textes et de notes pour éviter certaines réticences. Cependant, les représentants des collectivités locales mettent en avant la nécessité de formaliser la

---

<sup>10</sup> Comme la question de l'interopérabilité du système et d'assistance à l'usage des services et ressources en ligne.

<sup>11</sup> L'évaluation des services et ressources ainsi que le développement des usages sont les principaux problèmes soulevés par les enquêtés.

collaboration entre les différents partenaires qui souhaitent avoir une meilleure implication dans le projet.

De même, les représentants des collectivités locales constatent que l'ENT a permis fondamentalement une meilleure répartition des rôles et des missions entre les différents acteurs. Il leur semble plus judicieux que les représentants de l'éducation nationale laissent un peu plus la technique aux collectivités pour avoir une assistance d'une meilleure qualité et ainsi pouvoir mieux se recentrer sur l'assistance pédagogique, et réfléchir à une utilisation différente de l'ENT qui leur paraît actuellement limitée (collège ou équipe pédagogique). Ainsi, ils pensent que les représentants de l'Education nationale doivent davantage insister sur l'information et la formation des équipes pédagogiques (surtout des administrateurs du système). Ils doivent expliquer et démystifier à chacun ses compétences tout en leur proposant des formations de qualité. Ils doivent aussi s'assurer que les établissements scolaires bénéficient des mêmes ateliers pédagogiques.

#### **4.3 L'ENT : quels défis et quelles résolutions ?**

L'ensemble des personnes interrogées considère que l'ENT est un système à double vitesse, qui pourrait avoir des effets négatifs. Le vice-président du conseil régional en charge des lycées, l'enseignement supérieur et de la recherche exprime sa crainte quant au « *risque de développer une économie parallèle en accélérant l'accès à internet hors l'école, sous-entendu hors la république* », tandis que les représentants de l'académie de Clermont appréhendent l'éventualité d'une absorption de la technique sans changement de pratiques puisque l'impact préconisé celui d'induire un changement des pratiques pédagogiques à travers l'ENT s'est révélé utopique.

Par ailleurs, les représentants des collectivités interrogés révèlent l'existence d'une très grande hétérogénéité entre les établissements dans le mode d'appropriation du dispositif. Ainsi, « *des établissements dynamiques et d'autres restés à l'écart favoriserait l'introduction des inégalités* », déclare le vice-président du conseil régional. Une gestion quotidienne du partenariat avec les collectivités territoriales et une meilleure connaissance des besoins en matière de communication et d'accompagnement des établissements scolaires et une information régulière en direction des familles sont plus que jamais nécessaires pour améliorer les usages selon les représentants des collectivités interrogées.

Compte aux représentants de l'académie de Clermont, ils déclarent que les problèmes constatés ont été prévus au moment du déploiement de l'ENT. Ils observent très peu d'hostilité venant de la part des enseignants et moins de difficultés rencontrées sur le plan technique. Ils précisent enfin, que le dispositif d'accompagnement se poursuit avec un renforcement des ressources. Néanmoins, des améliorations restent à faire concernant le travail d'accompagnement et la conduite du changement pour faire face à la montée des usages en puissance. Pour ce faire, il va falloir trouver des personnes qualifiées car « *le potentiel humain n'est pas à la hauteur des moyens* ». Pour stimuler la réflexion collective : « *il faut rencontrer les gens, les TICE ne sont pas suffisantes* ».

### **5. La complexité du système représentatif de l'ENT**

L'enquête permet de confirmer que le discours sur l'ENT est un message qui s'enrichit grâce à la rétroaction. Sa représentation évolue selon le sens et la relation qu'entretiennent les interlocuteurs avec ce message. Ainsi, son contenu informatif n'est pas déterminé isolément, mais en fonction du contexte hybride (pédagogique, social, politique, économique technique,) dans lequel il évolue.

L'enquête nous permet aussi d'affirmer que la construction du système représentatif de l'objet ENT est dépendante de cadres précis de nature socioculturelle (intérêts, habitudes, lois) et liée à des contextes psychosociaux (souvenirs, idéaux, espoirs et aspirations)

particuliers. Ce système est dynamique car il est construit à partir d'un ensemble d'expériences vécues qui s'enrichit par des images nouvelles issues de l'interaction entre les différents acteurs. Ainsi, notre étude de terrain confirme le postulat que l'échange entre différents groupes sur l'objet ENT peut révéler non seulement des connexions, des associations et des ramifications dans les idées, mais aussi des divergences d'opinions. Il semble donc, que la similitude des opinions qui apparaissent dans les propos recueillis reflète l'importance de la dimension politique. Quant à la divergence de certains avis, elle découle vraisemblablement de l'identité et des normes des acteurs et de leur affiliation à des groupes différents. Ceux impactent sur le lien social.

Par ailleurs, une analyse sémantique des entretiens<sup>12</sup> nous permet de tracer un schéma du système représentatif de l'ENT (voir fig.1) que nous qualifions d'hybride selon le principe des ontologies<sup>13</sup> par lequel les concepts sont organisés dans un graphe où les relations sémantiques sont multiples : D'après le schéma, nous remarquons que le système représentatif de l'ENT est complexe du fait que le mécanisme de construction de son champ sémantique peut générer des relations différentes avec d'autres objets de types homonymie, synonymie, antonymie, polysémie et peut renvoyer vers d'autres thèmes eux-mêmes éclatés en sous-thèmes. Ainsi, les associations avec l'objet ENT peuvent être multiples de part la diversité des interprétations et des angles d'approches.

Lorsque nous demandons aux élus de donner les mots qui viennent à leurs esprits à partir de trois mots à savoir « territoire », « TIC » et « éducation », ils produisent une cartographie de lexique mettant en avant une série de mots connectés soit positivement, soit négativement, sinon des corrélations dégageant une certaine neutralité. Entre ces trois mots l'importance est attribuée au mot territoire autour duquel graphitent des mots associés (fig. 2). Comme cela est montré dans le graphique ci-après, nous pouvons repérer des corrélations significatives liées à l'objet « territoire » : 1) des mots qui constituent la chaîne des ramifications tels que le mot valorisation , 2) de groupes de mots antonymiques qui pourraient refléter des dimensions latentes dans les représentations sociales, un certain stéréotype ou un impact social fort, c'est le cas typique des mots « inégalité », « fracture numérique » et démocratisation.

Nous pouvons aussi, noter que les représentations possibles de l'ENT comportent d'une part, un volet cognitif à savoir les modèles mentaux que les acteurs se forment sur le monde (paradigmes, croyances, points de vue) et d'autre part, un volet technique, à savoir le savoir-faire concret et des habilités s'appliquant dans des contextes spécifiques. Ceci confirme notre hypothèse quant au rôle des images mentales de l'individu et de sa sensibilité individuelle sur le sens donné à l'ENT. Néanmoins, la communication entre les individus semble agir sensiblement sur ces images pour rapprocher les individus vers des valeurs et des intérêts communs. Les informations échangées contiennent des traces des connaissances partagées, mais aussi de l'identité et des normes des groupes qui les portent.

### **Conclusions et nouvelles perspectives**

L'enquête nous démontre l'impact de la communication sur la représentation sociale de l'ENT. La cohérence apparente dans les discours sur les avantages de cette technologie le

---

<sup>12</sup> Analyse des entretiens retranscrits a été réalisée avec le logiciel NVivo 7 Perpetual Licence, de la société QSR International.

<sup>13</sup> Une ontologie peut être vue comme un cadre conceptuel permettant de fournir un vocabulaire standardisé et consensuel dans le but d'une modélisation des connaissances, de leur indexation et de leur réutilisation par les utilisateurs. Cette ontologie est destinée à une communauté d'utilisateurs spécialisés dont les besoins en matière de connaissances peuvent varier selon le contexte.

prouve. Ainsi, nous pensons que le renforcement de l'interaction entre les acteurs favoriserait l'instauration d'un modèle organisé et commun sur l'ENT et amènerait *in fini* vers la constitution d'une intelligence collective. Car, derrière le dispositif sociotechnique, transparaissent des imaginaires, une culture et des valeurs qui sont révélateurs de la complexité du lien social et qui agissent sur nos représentations et nos pratiques. Toutefois, il est nécessaire aussi, de s'attarder sur la notion de représentation mentale en analysant les facteurs cognitifs qui ont permis sa construction. Cette analyse devrait nous amener à mieux appréhender les conditions d'élaboration de la représentation sociale ainsi que son évolution.

### Références bibliographiques

- Abric, J.C. (1994). Pratiques sociales et représentations. Paris : Presses Universitaires de France.
- Alland D., [et al.] (2006). Les contrats de communications électroniques : Collectivités locales et NTIC, Le Moniteur Editions, 258p.
- Badra L. et Vieira (2007), L. « Les projets de E-learning : évaluation et enjeux, Etude de cas de quatre campus numériques en France », L'information numérique et les enjeux de la société de l'information. *Revue Maghrébine de Documentation et d'Information*, n°13-14-15, 371-384
- Bouquillion P. et Pailliar I (2006). Le déploiement des Tic dans les territoires - Le rôle des collectivités locales, PUG, Col. Communication en plus, 119p.
- Bourbonnais, R., Comeau, M. et Vézina, M. (1999). « Changing patterns or patterns of change », *Administrative science quarterly*, vol.35, n°1, pp.104-127
- Durkheim E. (1898). *Représentations individuelles et représentations collectives*. In *Revue de métaphysique et de morale*. VI; 273-302p
- Flament, C. (1994). Structure, dynamique et transformation des représentations.
- Moscovici S. (2000), *Social Representations: Explorations in Social Psychology*, Polity Press, 2000
- Fischer, G.N. (1987). Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale. Presses de l'université de Montréal. Dunod. p 118.
- Inspection générale de l'Education nationale (2002) L'école et les réseaux, numériques, Juillet 2002, n° 2002-035, <http://www.educnet.education.fr>
- Leclercq Jean-Michel et Boissière Joël (2007) Le ENT et l'école étendue, in : L'ingénierie éducative, n°60, p4-7.
- Poyet F., Genevois S. (2009, à paraître). « Intégration des ENT dans les pratiques enseignantes : entre ruptures et continuités » in *Des recherches sur les environnements numériques éducatifs*, Lyon, INRP, collection Technologies nouvelles et éducation.
- Verpeaux M. (2008), *Droit des collectivités locales*, Puf, Collection "Major", 368p.
- Poellhuber, B. (1998). « Les TIC au service de l'apprentissage : entre la méfiance et la fascination », in : *Clic*, vol.23, n 1-2